



La Fondation rurale de Wallonie (FRW)

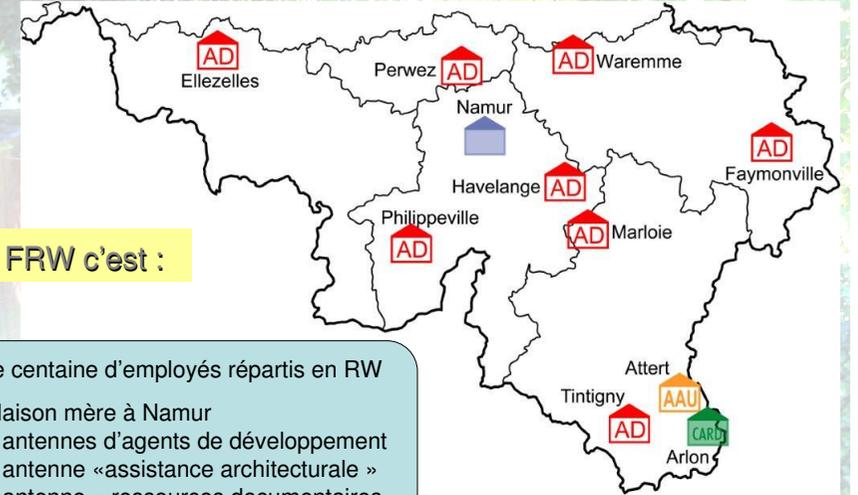
Etablissement d'utilité publique, dirigé par un conseil d'administration pluraliste.

Nos missions, confiées par la Région wallonne et l'Europe



Convention Cadre

- Les Opérations de Développement Rural (PCDR)
- Interface internationale
- Centre de recherche et d'expertise
- Facilitateur Bois Energie (pouvoirs publics)
- Assistance Architecturale & Urbanistique
- L'Agenda 21 Local (PCDR / A21L)
- **Plan Communal de Développement de la Nature**
- Interface Leader dans le cadre du PWDR



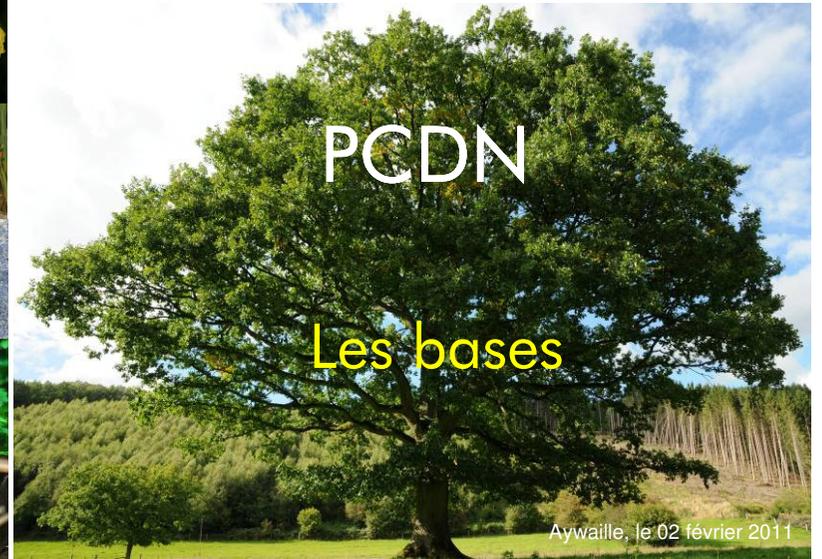
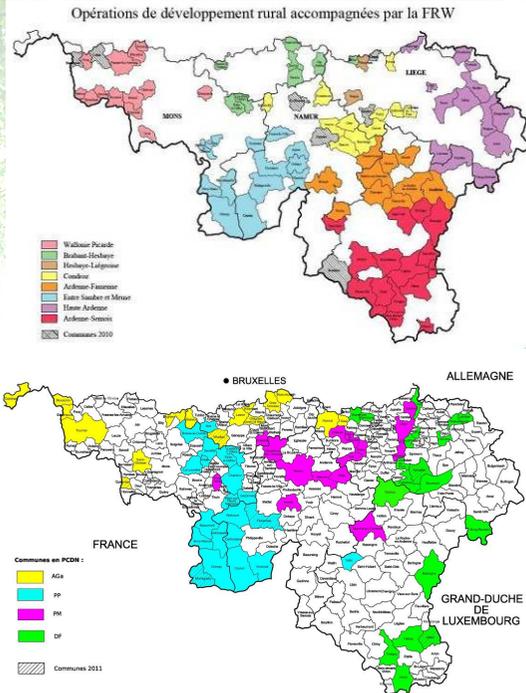
La FRW c'est :

- Une centaine d'employés répartis en RW
- Maison mère à Namur
 - 8 antennes d'agents de développement
 - 1 antenne « assistance architecturale »
 - 1 antenne « ressources documentaires »

La FRW et son territoire d'actions principal:

92 communes en Développement Rural (PCDR)

80 communes en PCDN



PCDN

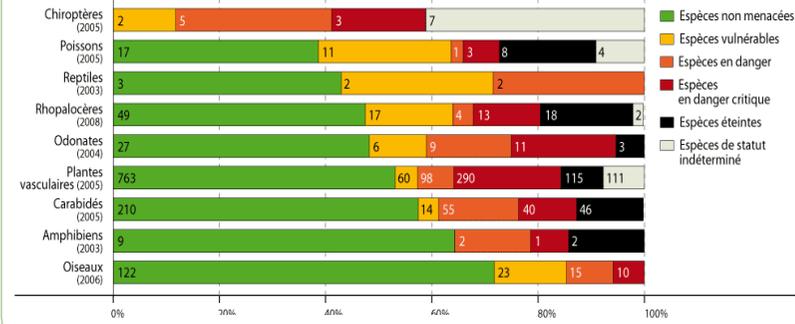
Les bases

Aywaille, le 02 février 2011

La biodiversité en RW?

fig FFH 1-1

Statut UICN de conservation des espèces en Région wallonne



→ 9 % des espèces sont disparues!
 27 % des espèces sont en danger critique ou en danger!
 → 57 % des espèces sont non menacées !

TBE 2008 - Source: SPW - DG03 - DEMNA



« Outils » existants en RW pour enrayer la perte de biodiversité

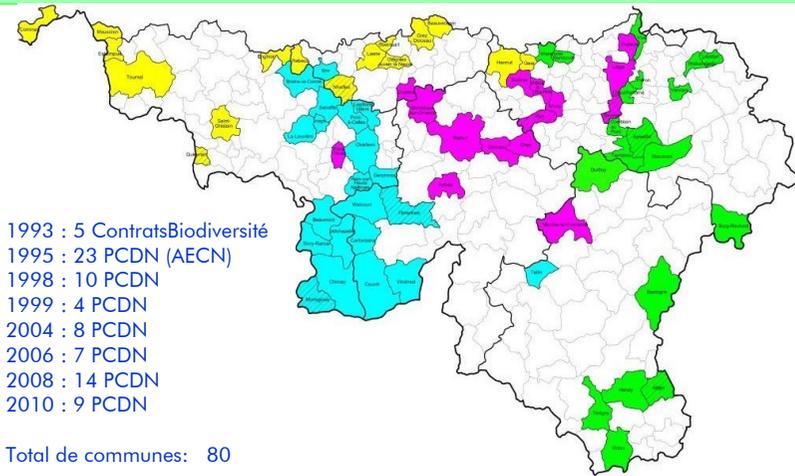
- Fauchage tardif
- Combles et clochers
- Contrat de rivière
- BiodiverCité (IEW)
- Réserves naturelles
- Associations environnementales
- ...

• PCDN

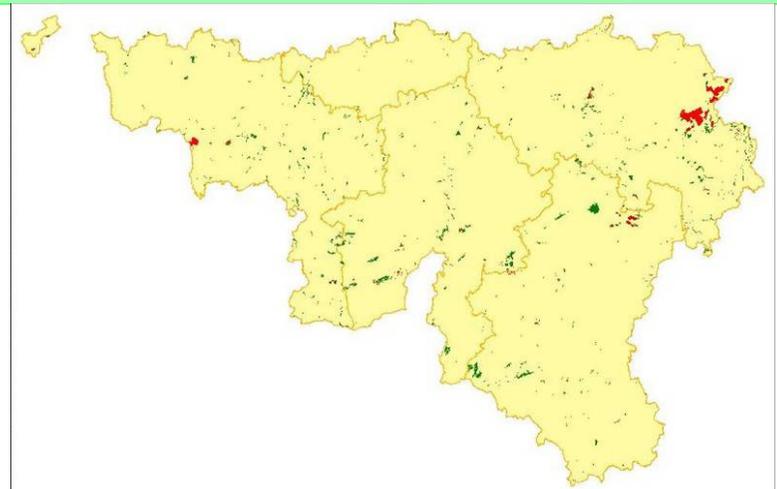
- Outil qui agit sur la globalité du territoire communal
- Outil fédérateur qui se base sur
 - la participation citoyenne
 - un état des lieux scientifique



Quand ? Où ? Combien ?



Pourquoi des PCDN ?



Qui ?

Acteurs incontournables :



- La commune
- Le bureau d'études
- Tous les acteurs sont les bienvenus

Motivation positive et constructive
Chacun peut s'exprimer...
...apporter sa réflexion, ses idées...
et participer à la réalisation de projets !



Objectif: amener l'ensemble de ses acteurs à la prise en compte effective de la nature.



Rôles de la commune

- Initier la démarche
- Disposer d'une motivation claire vis-à-vis
 - du patrimoine naturel (pas une « étiquette verte »),
 - de la participation citoyenne
- Etre le moteur de son PCDN
- Décider au final de la concrétisation des projets émis
- Déterminer sa participation financière et/ou humaine
- Désigner un coordinateur Local



Rôles du coordinateur local

(en période de démarrage: ≈ 1-1,5 jours/semaine)

- Chef d'orchestre du PCDN
- Personne de contact et assure la dynamique du groupe
- Coordonne les réunions
 - prépare les invitations, réserve les salles, intendances,...
 - Anime les groupes de travail, les réunions plénières, rédige les PV, ...
- Finalise les fiches-projets, met en forme, rédige le Plan.
- ...



Rôles du bureau d'étude

- Etude du réseau écologique = Inventaire et état des lieux de la biodiversité sur le territoire communal
 - carte du réseau écologique
 - carte des contraintes
- Liste de proposition d'actions en regard du constat de la biodiversité et du potentiel du sol.
- Encadrement du GT « réseau écologique » du PCDN



Rôles des partenaires

- ! La Nature nous concerne TOUS!!
- ! Au plus il y a d'acteurs, plus il y aura des idées !!

- Alimentent la réflexion pour la mise en place d'un programme d'actions en échangeant leurs idées, leurs projets, leurs connaissances, ...
- Participent concrètement à la réalisation des projets



Rôles de l'agent PCDN-FRW

- Soutien au coordinateur local dans la mise en place du partenariat, animation des groupes, mise en forme du Plan, ...
- « Subsidiologie »
- Relais entre la commune et SPW (infos, documents, brochures,...)
- Relais entre les communes en PCDN: expérience de projets, de mise en œuvre, de contraintes,...



Rôles du SPW

- PCDN = Outil proposé par le SPW aux communes volontaires!
- Coordination régionale administrative et financière
- Relations ministérielles, obtention des subsides
- Organisation d'inter-PCDN



Les étapes du PCDN.

ETAPE I : en //

Instaurer le dialogue:
le partenariat

Étude du réseau
écologique

Sensibilisation de
la population

↓ **ETAPE II :**

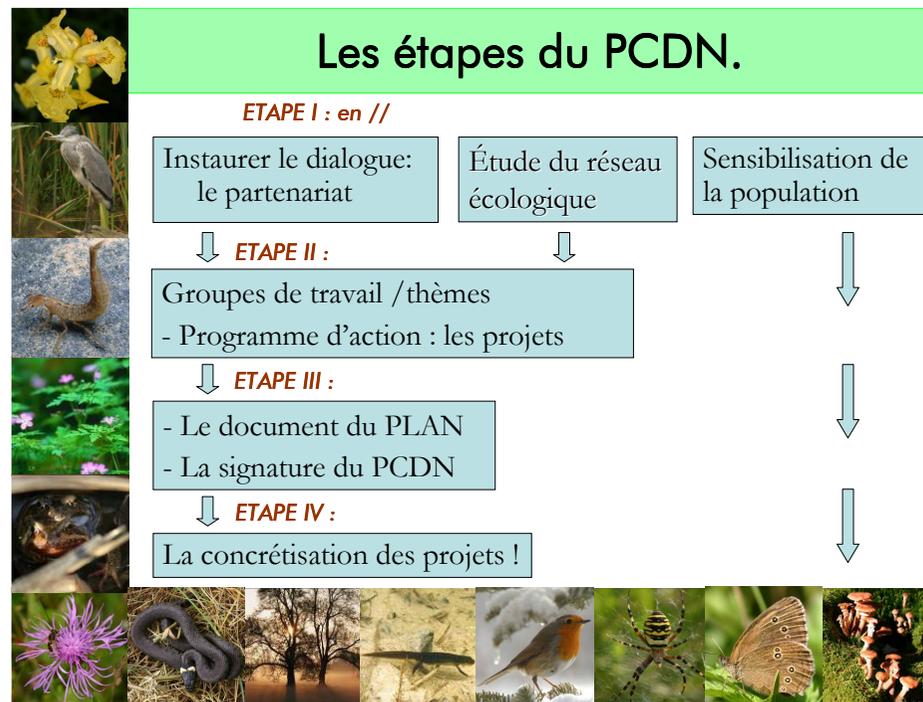
Groupes de travail / thèmes
- Programme d'action : les projets

↓ **ETAPE III :**

- Le document du PLAN
- La signature du PCDN

↓ **ETAPE IV :**

La concrétisation des projets !



PCDN et budgets

1 Du démarrage jusqu'à la signature du Plan:

15.500 € RW → Etude du réseau écologique
 3.500 € RW, 50% } → Mise en place du
 3.500 € commune, 50% } partenariat + projets

2 Après la signature du plan:

5.000 € RW / an
 Participation annuelle communale libre
 Autres subsides: RW, appels à projets, PCDR (?),
 Natura2000, ...



PCDR et PCDN

PCDR

PCDN

• Processus de participation citoyenne

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Décret du 06/06/1991 sur le DR • Approbation par la CRAT • Durée 5 ou 10 ans • CLDR chapeaute les GT • Budgets importants • Coordination loc. assurée par un organisme ext ou A.C. | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de base légale (prévu en 2010?) • Approbation par le C.C. • Durée illimitée • Comité de gestion chapeaute les GT • Budgets légers mais récurrents • Coordination loc. assurée par A.C. |
|---|---|

⇒ Communication pour travailler de concert avec une prise en compte commune de la nature dans les projets communaux.



CCATM et PCDN

CCATM

PCDN

• Processus de participation citoyenne

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Base légale • Organe d'avis sur projets environnementaux, urbanistiques et mobilité | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de base légale • Organe de propositions de projets liés à la biodiversité |
|--|--|

⇒ Prise en compte de l'étude du réseau écologique dans les remises d'avis

⇒ Si SSC, intégration du réseau écologique (affine le P.S. sans base légale)

⇒ Si RCU, intégration du réseau écologique (⇒ le R.E. devient légal)



Plantation de vergers

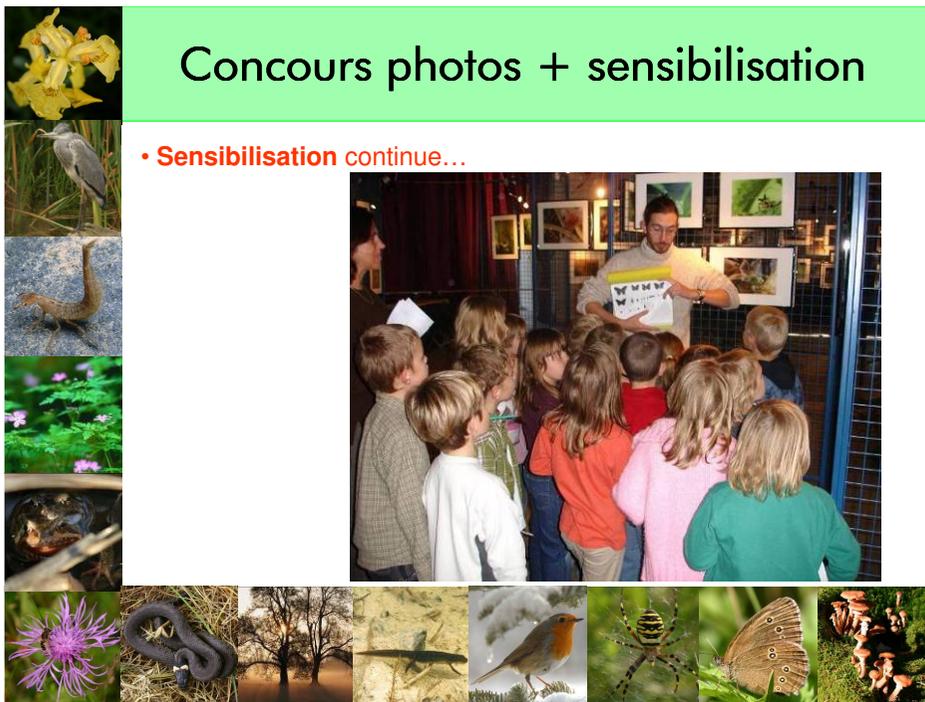
Deux axes de travail :

- **Concrétisation** de projets dans le paysage communal



Concours photos + sensibilisation

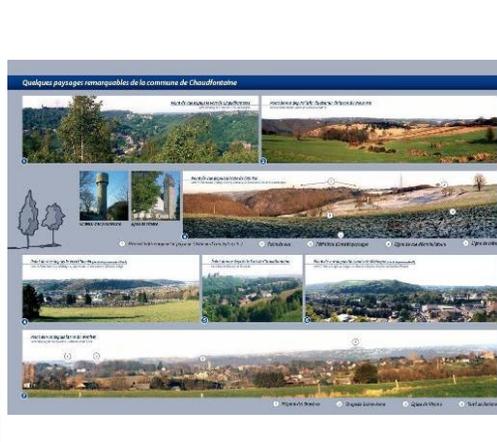
• Sensibilisation continue...



Rucher didactique



Valorisation du patrimoine naturel



Opération batraciens



Parasol à hirondelles



Aménagement / réhabilitation de mares / Z.H.



Fleurissement de cimetières



Merci de votre attention!!

Questions/réponses...

